

LES CONCOURS AENES

Concours AENES

<http://ocean.siec.education.fr>

- > Informations générales
- > Conditions générales d'inscription
- > Epreuves

Informations générales

AENES : Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur

Concours permettant de recruter les personnels administratifs du ministère de l'éducation nationale afin d'exercer au sein de l'Administration scolaire et universitaire.

En fonction de leur niveau de recrutement, les fonctionnaires non enseignants du ministère de l'éducation nationale sont répartis en trois catégories: A, B et C. Chacune correspond à des fonctions différentes au sein de la hiérarchie.

- Adjoint technique principal de 1ère classe (A.D.J.A.E.N.E.S)
- Secrétaire Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur (S.A.E.N.E.S Ex SASU)
- Attaché d'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur (A.D.A.E.N.E.S)
- Attaché Principal d'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur (A.P.A.E.N.E.S) - Examen professionnel

Conditions générales d'inscription

Concours externe :

Conditions générales d'accès à la fonction publique

Jouir de ses droits civiques et ne pas avoir subi de condamnations incompatibles avec l'exercice des fonctions,

Se trouver en position régulière au regard du code du service national,

Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction,

Soit posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un autre état membre de la communauté européenne ou partie à l'espace économique européen,

Aucune limite d'âge.

Conditions de diplômes

Catégorie C	A.D.J.A.E.N.E.S (Adjoint technique principal de 1ère classe)	Sans condition de diplôme
------------------------------	--	---------------------------

Catégorie B	S.A.E.N.E.S (Ex SASU) (Secrétaire Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur)	Diplôme homologué niveau IV (BAC ...)
------------------------------	--	--

Catégorie A	Concours des IRA www.fonction-publique.gouv.fr	Diplôme homologué niveau II (Licence ...)
------------------------------	---	--

Concours interne :

Conditions générales pour entrer dans la fonction publique :

Jouir de ses droits civiques et ne pas avoir subi de condamnations incompatibles avec l'exercice des fonctions,

Se trouver en position régulière au regard du code du service national,

Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction,

Soit posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de la communauté européenne ou partie à l'espace économique européen,

Etre fonctionnaire ou agents non titulaire de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent

Etre en position d'activité, de détachement ou en congé parental au moment des épreuves,

Aucune limite d'âge,

Aucun diplôme n'est exigé des candidats

Conditions d'ancienneté :

Catégorie	A.D.J.A.E.N.E.S (Adjoint technique principal de 1ère classe)	1 an d'ancienneté au 1er janvier de l'année du concours
------------------	--	---

Catégorie

B	S.A.E.N.E.S (Ex SASU) (Secrétaire Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur)	4 ans d'ancienneté au 1 janvier de l'année du concours
----------	--	--

	A.D.A.E.N.E.S (Attaché d'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur)	4 ans d'ancienneté au 1 janvier de l'année du concours
--	--	--

Catégorie A A.P.A.E.N.E.S (Attaché Principal d'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur)
- Examen professionnel

3 ans de services effectifs dans un corps civil ou un cadre d'emplois de catégorie A ou de même niveau

ET

1 an d'ancienneté dans le 5ème échelon du grade d'attaché

Épreuves

Concours externe

Catégorie C :

A.D.J.A.E.N.E.S (Adjoint technique principal de 1^{ère} classe)

Admissibilité
2 Épreuves écrites de
1h30

Épreuves

Admission

Mise en situation professionnelle
de 30'

Catégorie B :

S.A.E.N.E.S (Ex SASU) (Secrétaire Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur)

Épreuves
Admissibilité
2 Épreuves
écrites de 3h00

Admission

1 épreuve
orale de 25'

Concours interne :

Catégorie C :

A.D.J.A.E.N.E.S (Adjoint technique principal de 1ère
classe)

Admissibilité
1 épreuve écrite de
1h30

Épreuves

Admission

Mise en situation professionnelle
de 30'

Catégorie B :

S.A.E.N.E.S (Ex SASU) (Secrétaire Administratif de l'Education Nationale et
de l'Enseignement Supérieur)

Épreuves
Admissibilité Admission
Épreuve écrite
de 3h00
1 épreuve
orale de 30'

Catégorie A :

A.D.A.E.N.E.S (Attaché d'Administration de l'Education Nationale et de l'
Enseignement Supérieur)

Épreuves
Admissibilité Admission
1 épreuve 1 épreuve
écrite de 4h00 orale de 30'

A.P.A.E.N.E.S (Attaché Principal d'Administration de l'Education Nationale et de l'
Enseignement Supérieur) - **Examen professionnel**

Épreuve
Admission

1 épreuve orale de 30'

Inscriptions :

Les inscriptions s'effectuent uniquement sur le site internet dédié :

<http://www.siec.education.fr>